

LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 736

31ème ANNÉE. No. 4.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 19 JUIN 1914

M. Rowell se prononce

DEPUIS SA FONDATION, l'attitude de la "Justice" vis-à-vis les chefs politiques a toujours été marquée au coin de la plus entière indépendance. Absolument désintéressé de la bonne ou de la mauvaise fortune des partis, notre journal a parlé franchement et sans crainte à ceux qui les dirigent. Libre de tous ses mouvements, la "Justice" a quelquefois félicité les gouvernements ou les hommes placés à leur tête; mais, nous devons le dire, notre encre a été plutôt rare. Organe de combat, nous nous sommes plus souvent trouvés dans l'occasion de donner des coups et d'en recevoir, que dans celle d'applaudir aux gens ou aux actions recommandables des politiciens actuels.

Il n'y a pas trois semaines encore, nous rappelions à M. Rowell ce que la "Justice" lui disait en octobre dernier. "Comme chef de l'opposition et comme capitaine des idées libérales, vous vous devez à vous-même, Monsieur, et aux principes que vous vous glorifiez de défendre, de dire aux populations françaises de l'Ontario ce que vous prétendez faire au sujet des écoles bilingues. Le temps est venu de vous prononcer. Serez-vous pour, ou contre nous?" "Il est important que vous divulguiez vos intentions."

Après un silence que nous avons nous-mêmes désapprouvé, M. Rowell vient cependant de répondre à la question posée. Et la réponse du chef de l'opposition—dans ses discours de Cornwall et de North Bay surtout—est des plus catégoriques. Tous les journaux importants—rouges ou bleus—sont aujourd'hui unanimes à déclarer que M. Rowell s'est prononcé carrément en faveur de l'enseignement bilingue. Les grands quotidiens de Montréal (la *Presse*, le *Devoir*, de même que la *Gazette*) n'ont pas manqué de donner aux déclarations de M. Rowell l'importance qu'elles méritent. A Ottawa, le *Devoir*, le *Free Press* ont parlé dans le même sens, et, avant-hier, l'organe conservateur officiel de la Capitale—le *Journal*—publiait ce qui suit:

ROWELL FOR BILINGUALISM

"Mr. Rowell, speaking in North Bay last week, gave what sounds like a pretty definite intimation that he is on the side of bilingualism. His exact words have been stated variously, but the Canadian Associated Press despatch which is likely pretty correct, reported his phrase as being that if French teaching was necessary in the schools to give French-Canadian children a good education, French ought to be allowed. In speaking thus, Mr. Rowell would be consistent. He said practically the same thing in Ottawa a couple of years ago, on which occasion the *Temps* of this city commented thus:

"Mr. Rowell has done better than to create an excellent impression. He has gained the esteem and support of all the French-Canadians who are truly sincere and patriotic. Whilst a heavy struggle is waged against us, whilst the provincial Conservative party, and the ministers themselves, such as Mr. Foy, are officially declaring war against us, wishing to deprive us of all our privileges, wishing to gain and assimilate us by depriving our children of their right to learn their mother tongue, the chief of the liberal party has recognized with pride in his programme the necessity for bilingual schools, and it is with frankness and sincerity that he yesterday demonstrated to the French-Canadians that they have in him a friend and protector."

"The *Journal* has already expressed the opinion that upon this issue the Conservatives will lose several seats in Eastern Ontario, where the French-Canadian vote is large. We do not think that any changes which may occur will be material enough to seriously affect the result of the general election; but all the same those in Ontario who think that English education in this province should be as good as the money spent upon it, allows, should keep in mind the fact that the aims of the bilingualists if achieved will do considerable injury to the cause of education in English, and they should lean towards support of a government which maintains a sane school policy."

(Traduction)

ROWELL EN FAVEUR DU BILINGUISME

M. Rowell, parlant la semaine dernière à North Bay, a déclaré de façon passablement délicate qu'il se tient du côté du bilinguisme. Ses propres paroles ont été rapportées avec quelques variantes, mais la dépêche de la *Presse* associée, qui est vraisemblablement exacte, a rapporté sa phrase comme affirmant que si l'enseignement du français était nécessaire dans les écoles pour donner aux enfants canadiens-français une bonne éducation, le français devait être permis. En parlant ainsi, M. Rowell serait conséquent. Il a dit à peu près la même chose à Ottawa, il y a deux ans passés. Et, à cette occasion, le *Temps* de cette ville faisait les commentaires suivants:

"M. Rowell a fait mieux que créer une excellente impression. Il a gagné l'estime et l'appui de tous les Canadiens-français vraiment sincères et patriotes. Alors que nous sommes en butte à une forte lutte dirigée contre nous, alors que le parti conservateur provincial, et les ministres eux-mêmes, comme M. Foy, nous font officiellement la guerre, dans l'espoir de nous priver de tous nos privilèges, et dans le but de nous assimiler et de nous assimiler en enlevant à nos enfants le droit d'apprendre leur langue maternelle, le chef du parti libéral a reconnu avec orgueil dans son programme la nécessité des écoles bilingues, et c'est avec franchise et sincérité qu'il a démontré hier aux Canadiens-français qu'ils avaient en lui un ami et un protecteur."

"Le *Journal* a déjà exprimé l'opinion que, sur ce terrain, les conservateurs perdront plusieurs sièges dans l'Est d'Ontario, où le vote canadien-français est nombreux. Nous ne croyons pas que les changements qui pourraient survenir seront assez considérables pour affecter sérieusement le résultat de l'élection générale; mais tout de même, ceux de l'Ontario qui pensent que l'éducation anglaise dans cette province devrait être aussi bonne qu'elle peut coûter d'argent, devraient ne pas perdre de vue le fait que le but des bilinguistes—s'il est atteint—sera grandement préjudiciable à la cause de l'éducation anglaise, et ils doivent être enclins à appuyer un gouvernement qui préconise une saine politique scolaire."

"Ajouterons-nous à ce que l'on vient de lire? Et quel témoignage plus probant pourrions-nous apporter en faveur de M. Rowell, que celui de l'organe conservateur officiel à Ottawa?"

"Qu'est-ce que le *Temps* a donc fait au *Journal*, pour se faire jouer un tour de pareille façon?"

"Le *Temps*, qui s'évertue depuis lundi dernier à citer les bêtises de nos nouveaux maîtres, commencerait-il déjà à recevoir l'autre monnaie—celle qui est ordinairement réservée aux lâcheurs et aux traîtres?"

"Et la feuille, qui décrit aujourd'hui à tête-perdue M. Rowell est-elle bien le même *Temps* qui trouvait naguère dans le chef de l'opposition provinciale "un ami et un protecteur" des Canadiens-français?"

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?"

Il s'est évidemment passé quelque chose au *Temps*. L'article de Jean-Paul—publié à notre droite—commence à donner quelques explications, assez satisfaisantes, sur les motifs qui ont amené ce virement de capot.

Voici ce qu'a déclaré M. Rowell, à la grande assemblée de North Bay: "Dans une province où la majorité est de langue anglaise," a ajouté M. Rowell, "et l'anglais est la langue de l'Ontario, de notre Législature, de nos tribunaux et de notre commerce, tout enfant ontarien qui ne reçoit pas une bonne éducation anglaise, est, de ce fait, dévancé dans la lutte pour la vie. Aussi est-ce le devoir de l'Etat de voir à ce que tout enfant de cette province ait une bonne éducation anglaise. Mais, comme il y a, en cette province, des enfants appartenant à d'autres races—de même que l'anglais est la langue du commerce, de même leur langue à eux est la langue de la diplomatie, de la littérature et de la science—il est naturel que ces enfants désirent conserver

leur langue maternelle. Donc, tenant à une bonne éducation anglaise, d'une part, je serais heureux de voir, et je crois que tous les citoyens animés d'esprit public seraient heureux de voir les enfants de nos concitoyens canadiens-français recevoir aussi une éducation dans leur propre langue."

Ses affirmations solennelles de M. Rowell, à North Bay—de même que celles de Cornwall—sont de nature à inspirer confiance à tous ceux qui luttent sincèrement pour le triomphe de la cause française en Ontario.

Nous avons dit assez ouvertement à M. Rowell ce que nous pensions de ses idées politiques, pour avoir le droit de féliciter présentement le leader libéral au sujet des réconfortantes paroles qu'il a prononcées à North Bay et à Cornwall.

Et nous ne faisons pas plus de politique aujourd'hui, que nous n'en avons fait depuis trois ans—ou il y a deux semaines passées. Nivez à aucune chaîne de parti, la "Justice" fait son devoir—et avec joie—en étant à ses lettres.

Compatriotes! Libéraux et conservateurs, appuyez dans la présente lutte les candidats des écoles bilingues. "Ayez l'œil ouvert" et méprisez ceux qui veulent corrompre votre patriotisme. N'oubliez pas qu'un vote pour Champagne, et sa coterie de faux-frères, est un vote pour le tyran de Toronto!

MAURICE MORISSET.

Un virement de capot

JUSQU'A LUNDI DERNIER, le *Temps* d'Ottawa était demeuré dans un mutisme à peu près recommandable vis-à-vis la défense du gouvernement Whitney. Et l'on espérait même, pour la décence du journalisme canadien-français, que l'ancien organe libéral continuerait de garder le silence. Mais on avait évidemment compté sans les terribles exigences de la crèche. Aussi, pour obéir à ses nouveaux maîtres, le *Temps* a-t-il dû enfoncer la livrée bleue, et se lancer à corps perdu à la recherche de ceux qui grésinent ses nouveaux mouvements. On a rarement vu un journal tourner si vite son capot. Et le spectacle de cette volte-face serait assez curieux à étudier, si l'état moins dégoutant, il suffit cependant de dire—afin d'être compris une fois pour toutes—que le *Temps* est aujourd'hui la machine d'une élite politique avide en mesure de donner aux lecteurs désintéressés des leçons de patriotisme! Sans doute le *Temps* a des états de service. Mais y a-t-il moins de déshonneur à trahir, après avoir été longtemps fidèle?—Et parce que l'on a été soldat de la bonne cause, s'ensuit-il que l'on soit moins digne de mépris, quand on abandonne lâchement ses frères d'armes au moment du danger? Voilà autant de questions auxquelles le *Temps* est appelé à répondre.

Mais nous connaissons sa réponse: *Il faut user de diplomatie!* En d'autres termes, il faut lécher la main qui nous tient à la gorge et courber l'échine sous les verges du dompteur. Autrement dit encore, nous devons nous laisser endormir par les trompeuses paroles d'une engageante payée, ou assouffie de gloriole politique. Voilà comment l'on parle et comment l'on plaide, quand on a un patriotisme évalué à tant la ligne.

Mais, Dieu merci, la "Justice" est d'une autre école. Nous avons été heureux de féliciter M. Champagne, quand nous avons cru découvrir—au lendemain de nos discours—quelques raisons d'espérer. Cependant, nous étions loin d'être optimistes et nous disions dès le début de notre article:

"Tout récemment encore, nous revenions à la charge pour demander à M. Champagne de s'occuper de la cause française à Toronto. Et, après avoir rappelé au député d'Ottawa-Est les solennels engagements qu'il avait pris vis-à-vis la question bilingue, nous ajoutions: "Nous ne voulons pas douter un instant des bonnes intentions et de la sincérité de M. Champagne. Il a parfaitement le droit de choisir la réserve au lieu des avant-postes. Et l'on pourrait même dire, en défense du peu d'activité qu'il a montré jusqu'ici, que bien des victoires ont été remportées par l'arrière-garde. Toutefois, il serait également vrai d'affirmer que les excès de prudence ont à leur crédit de bien lamentables défaites."

Malheureusement, tout ce que nous avions si ardemment désiré vis-à-vis M. Champagne s'est évanoui au soir même de l'assemblée où il a été choisi comme candidat dans Ottawa-Est. Une fois de plus M. Champagne s'est dérobé et s'est montré sous son vrai jour. Une fois de plus il s'est jeté aux pieds de son idole—Whitney—affirmant plus que jamais sa confiance dans le Nérón de la cause française. Et les défenseurs nouveaux-nés de M. Champagne auraient tout de reprocher à qui que ce soit d'avoir un moment espéré que ce compatriote était sincère. Le député d'Ottawa-Est avait fait tant de promesses; il avait juré en de si nombreuses occasions de défendre ceux de son race, que l'on pouvait un moment manifester quelque espoir de le voir tenir enfin sa parole. Mais tous ces beaux serments et tout ce vapoureux attirail n'étaient que du vent électoral et des gestes de husting. Toute cette prétendue sincérité n'était qu'un trompe-l'œil.

Comme nous avions raison de nous défier de la haute diplomatie de M. Champagne, quand nous écrivions, au mois de mars dernier:

"De son temps, le bon La Fontaine trouvait que c'était presque chose impossible de plaire à tout le monde et à son père. Mais depuis cette époque, déjà reculée, la diplomatie a fait du chemin, et l'on peut voir tous les jours d'extraordinaires exemples dans la façon de mener la chèvre et le chon."

Ce primum nous amène naturellement à parler de la récente décision de M. Napoléon Champagne, relativement à la question de l'eau pure. Voilà de la diplomatie!

En trois petites phrases, le *Free Press* nous montre toute la prudence du député d'Ottawa-Est:

"Nap. Champagne is said to be in favor of the latest two-barrelled water blibisite. After so long a silence Nap's decision is quite refreshing. But Nap. always did look a long time before he took a jump."

(Traduction). "On dit que Nap. Champagne est en faveur du double blibisite concernant la question de l'eau. Après un silence aussi prolongé, la décision de Nap. est vraiment réconfortante. Mais Nap. a toujours eu pour habitude de prendre son temps avant de sauter."

"N'est-ce pas que c'est délicieux... et que c'est bien ça?—Vous voulez le projet des Trente et Un Mille...?—Mais, mon cher ami, je suis votre homme.—Comment...?—Vous êtes pour le projet McVeity-Curie...?—Mais, mon cher ami, je suis avec vous... Et ce n'est pas plus mal que ça!"

Ceci nous remet en mémoire la conduite excessivement souple de M. Champagne dans tout ce qui touche à la question bilingue. Nous ne pouvons résister au plaisir de nous citer. Est-ce que l'on pourrait y trouver à redire?... Nous allons d'ailleurs donner le mètre en avant à M. Champagne, en rappelant sa fameuse lettre.

"Nous disions donc au mois de mai 1913:

"MM. Réame, Champagne et Moré ont gardé le si lence quand il fut offert l'opportunité de s'affirmer."

"Et, au mois de novembre, nous ajoutions:

"Ces quelques mots nous valurent une lettre de M. Champagne. On se rappelle sans doute les explications que fournit alors le député d'Ottawa-Est. Cependant, pour ceux qui seraient portés à ne pas trop surcharger leur mémoire des professions faites par les politiciens, nous croyons qu'il y aurait quelque avantage à revenir sur les déclarations du printemps passé. C'est pourquoi nos lecteurs auront le plaisir de jeter à nouveau les yeux sur les conclusions du message."

"Disait donc M. Champagne, dans notre livraison du 16 mai 1913:

"Quant au règlement 17, plusieurs personnes s'étonnent aussi de ce que M. Champagne n'ait pas encore parlé. Voyons ce qu'il y a de changé dans nos écoles aujourd'hui et il y a dix ans passés. Absolument rien, si ce n'est la question d'inspection. Le règlement 17 ne viendra en vigueur qu'au premier septembre prochain, donc nous n'avons pas encore souffert sous ce rapport. Maintenant, j'ai raison de croire d'une façon ou d'une autre, que le règlement dix-sept, s'il prend forme de loi, n'apparaîtra pas avec l'aspect menaçant dont il est revêtu présentement. L'agitation faite dans toutes les parties de la province semble avoir eu son effet, et j'approuve pleinement toute revendication mesurée, mais ferme, de la somme de justice qui doit être notre partage dans l'Ontario. Les autorités sont maintenant prévenues, et si elles poussaient au-delà, la mesure deviendrait de l'oppression, et une oppression de telle nature que jamais un homme de cœur ne consentirait à s'y soumettre. Attendons au premier septembre, et si le méfiant règlement nous est imposé dans toute sa rigueur, à l'ouverture de la prochaine session, j'emploierai tout ce que j'ai d'énergie et de verbe pour la défense de mes compatriotes, pour le redressement des griefs subis par les miens. Si je ne crois pas devoir faire le coup de feu en tirailleur, et si je n'avance que pas à pas, soyez persuadé que je ne reculerai jamais."

Puis, en conclusion, la "Justice" disait:

"Oui, à force de prudence, il arrive un temps où l'on devient trop diplomate, et où les gens les mieux disposés se "revirent", comme on dit dans un langage que M. Champagne connaît bien. Et quand tout le monde a enfin compris le mystère de la chèvre et du chon, eh bien! alors, adieu prudence électoral, adieu diplomatie bilingue, adieu choix du double blibisite!"

"Que M. Champagne pense à tout cela et qu'il s'occupe de nous à Toronto."

Sans vouloir prétendre que nous avons prophétisé ce qui arrive aujourd'hui à M. Champagne, nous pouvons bien dire que nous ne nous sommes pas trompés de beaucoup.

Le *Temps* peut donc continuer de traire sa chèvre. Personne ne s'étonnera plus que ses articles sentent le chon.

JEAN-PAUL.

Un jugement important

MERECREDI DERNIER, M. le juge Goyette, de Hull, a rendu un jugement de première importance. La semaine passée, la "Justice" entretenait ses lecteurs des données de la cause de l' "Aylmer Toll Gate Co." contre M. A.-M. McKay, de la "Ottawa Motor Transport". On se rappelle qu'il s'agissait du droit que s'arrogeait une compagnie de péage de percevoir des taxes de passage sur le chemin d'Aylmer. Et nous rappelions à ce sujet la lutte poursuivie par la "Justice" contre la plaie des chemins à barrière.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que l' "Aylmer Toll Gate" a perdu son procès contre McKay. Après avoir fait une revue complète des allégués, M. le juge Goyette a déclaré que toute la question se résumait à deux points principaux. La compagnie avait-elle le droit de percevoir une redevance au passage des automobiles, et M. McKay avait-il le droit de briser la barrière lorsque le gardien l'avait fermée, et refusé de laisser passer l'automobile du géant de la "Ottawa Motor Transport".

A la première question, M. Goyette a répondu que la compagnie n'avait en aucune façon le droit de percevoir une redevance au passage des automobiles, puisque ces véhicules ne sont pas mentionnés dans la charte de la compagnie, obtenue vers 1849. Quant au fait de savoir si M. McKay avait le droit de briser la barrière—alors qu'elle avait été fermée par le gardien—le tribunal a référé aux statuts où il est dit que si cette barrière constituait une obstruction illégale et une nuisance aux voyageurs, M. McKay avait le droit de l'abattre, sans prêter pour cela la paix publique.

Dans le rendu de son jugement, M. Goyette a également cité d'autres causes où une semblable décision a été maintenue. Par exemple, dans les litiges de A. Laurin contre la cité de Hull, et le procès de Gilmour et Hughson.

Les automobilistes présents aux remarques de M. le juge Goyette n'ont pas caché leur contentement, voire même leur enthousiasme, relativement au prononcé du tribunal. On a même parlé de placer un homme à la barrière pour avertir les voyageurs qu'on avait le droit de passer sans payer.

Malgré la décision de M. Goyette, la compagnie a continué à vouloir imposer des taxes de passage, mais comme personne ne se souciait de se saigner, les automobiles et autres voitures ont passé sans s'occuper des doléances du gardien.

M. McKay a immédiatement notifié son avocat, M. J.-W. Ste-Marie, de poursuivre la compagnie du "Toll Gate" en recouvrement de \$3.85, somme payée sous proteste avant le rendu du jugement.

On s'attend à ce que plusieurs autres propriétaires d'automobiles inscrivent ces jours-ci leurs réclamations contre les propriétaires de la barrière d'Aylmer.

La "Justice" se fait un devoir et un plaisir de féliciter M. le juge Goyette. Ce procès type a été accueilli avec la plus grande satisfaction par tous ceux qui souffraient d'une exploitation indue et odieuse.

Ils ont monté la garde

NOS COMPATRIOTES CATHOLIQUES du soixante-cinquième régiment auraient-ils obtenu ce qu'ils réclamaient, s'ils avaient suivi les conseils du *Temps*, et s'ils s'étaient contentés de jouer à la diplomatie?

Il n'est pas besoin d'avoir passé par l'école diplomatique de M. Champagne pour répondre négativement à cette interrogation. En effet, officiers et soldats ont été unanimes à dire à Sam Hughes: "Nous marcherons quand même, parce que c'est notre droit, et nous accompagnons, comme par le passé, le Dieu-Hostie dans les rues de la ville."

Et le bouillant colonel a eu beau se débattre, frapper du talon et agiter son plumet, le régiment portait fuil, au jour de la procession. Que les armes aient été des Lee Metfords ou des Ross, peu importe. Le fait remarquable, c'est que tout s'est passé comme par les années dernières.

Voilà un exemple de courage que nos frères de l'Ontario ne doivent pas perdre de vue. La diplomatie peut avoir quelquefois du bon, mais auprès des fanatiques, elle est de nul effet. Les mesures énergiques sont alors les seules que l'on doit mettre en oeuvre, et les seules qui réussissent. Nous en avons une preuve convaincante dans ce qui vient d'arriver au régiment canadien-français de Montréal.

Si nous voulons donc triompher, imitons le bel exemple d'énergie que viennent de nous donner nos amis de la Métropole. Si nous sommes lâches et mous—si nous sommes diplomates, comme l'on dit au *Temps*—nous n'obtiendrons jamais rien. Avant d'être des salimbanques et de sauter sur un pied ou sur l'autre, pour faire plaisir à tel ministre ou à tel *mange-Canadiens*, soyons des hommes de cœur. Au lieu de nous aplâtr, relevons-nous. Il en est temps plus que jamais. Et si l'on ne veut pas nous accorder nos droits, suivons la parole de l'auteur: PRENONNS-LES.

DU BUISSON.

Cabinet moribond

Il y a déjà quelque temps, le *Globe* de Toronto disait ce qui suit du gouvernement Whitney:

"Le gouvernement de l'Ontario s'en va en pièces. Chaque jour apporte de nouveaux signes de dissolution dans le Cabinet. Ces dissensions sont le résultat non de force mais de faiblesse. Où la force est nécessaire, le régime de la faiblesse produit de nouvelles faiblesses. Déjà les bouillons sont retirés et les liens sont brisés qui retiennent le Cabinet—les bouillons de l'intérêt public prononcé, et les liens de l'intégrité personnelle et de la confiance mutuelle. Le Cabinet tombe en pièces."

La situation est semblable à la situation du gouvernement du Dominion au temps du "Nid des traîtres", avant 1896. Après le régime de sir John Macdonald et immédiatement après la courte "châfrerie" de sir John Thompson, le Cabinet d'Ottawa s'est effondré à cause des forces désintéressées qui opéraient en lui. Il n'y avait aucun but public dominant, nul esprit dirigeant, nul motif suprême. Les éléments qui se combattaient, chacun ayant en vue ses seules ambitions, ont fait du gouvernement une menaçante pyramide. La considération égoïste pour les émoluments du pouvoir ont emmiellé le Cabinet et détruit le parti. C'était un cas de suicide politique."

Cette laide histoire se répète au sein du gouvernement d'Ontario. Jamais a-t-on vu en Ontario un tel spectacle d'incapacité gouvernementale, d'incapacité et de paralysie soudaine!

Voilà un jugement qui ne manque pas d'énergie, ni surtout de logique. Et s'il était permis de juger ainsi le gouvernement Whitney, il y a quelques mois passés, on concevait facilement que de telles paroles ont encore beaucoup plus de force aujourd'hui.

Le cas de M. Bonneau

On assure que la Société des Artistes canadiens-français vient de décider de ne pas renvoyer sans enquête M. Alfred Bonneau, directeur de la *Justice* de Biddeford, Maine. Après une longue discussion, le Comité de juridiction a approuvé un amendement proposé par M. Le-J. Gauthier, par lequel amendement une enquête plénière devra être faite avant de se résoudre à expulser tout membre de cette société.

Parlant en faveur de M. Bonneau, le député de Saint-Hyacinthe a dit, entre autres choses:

"La société, dit-il, ne peut certainement pas expulser un membre aussi dévoué que ce journaliste, que l'on dit avoir été interdit parce qu'il a combattu pour la langue française et nos droits, elle ne peut expulser un patriote!"

Les Artistes ont demandé aux autorités religieuses, dit M. Gauthier, d'envoyer au bureau-chef des papiers démontrant que M. Bonneau a été expulsé des rangs des catholiques. Jusqu'ici, on n'a pas voulu le donner, par conséquent, on ne peut pas prendre fait et cause contre M. Bonneau."

Espérons que M. Bonneau obtiendra justice.

Son attitude

Le *Temps* ose parler de son attitude. Elle nous rappelle vraiment celle des accroupis de Vendôme. Jamais on a poussé plus loin le cynisme. Quel honneur, en effet, y a-t-il à ériger à tue-tête que l'on est dans une posture indécente!

Après avoir défendu—et debout—la cause bilingue, voilà que le confrère veut apprendre à tout le pays qu'il est dans un maintien pénible.

Naturellement, le *Temps* a devant lui son fromage!

Sur la rue

—Mon cher, le *Temps* avait bien raison d'annoncer à ses lecteurs qu'il serait bientôt... Res... organisé!

Petit problème

Question.—Qui est-ce qui paie le... champagne au *Temps*? Réponse.—Mais c'est Res, Anne et Stéph!

Au magasin des Jeunes Gens fashionables

Vous trouverez toujours du nouveau

La semaine prochaine nous vendrons 100 douz. de paires de chaussons en cachemire de couleur, valant rég. 50c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une paire pour rien.

50 douz. de bretelles Précieuses. Ces bretelles ne se vendent jamais moins de 50c., comme nous en avons acheté une grande quantité nous pourrions les écarter à

45c. la paire.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines.

\$2.00 et \$2.50

Ces chapeaux se vendent généralement 3.00.

Chapeaux mous, nouvelle forme, nouvelles nuances.

\$2.00, \$3.50 et \$3.00.

Chapeaux mous Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances.

\$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de chapeaux de tous les prix, depuis

50c à \$2.00

Nos nouvelles chapeaux pour le printemps sont aussi arrivés, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de

\$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de

50c à \$1.00

Imperméables "Balmacann" dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout **\$20.00**. A notre magasin jusqu'au 1er mai

\$18.00

Gants Perrin et Dent's en chambré

\$1.00

Gants Perrin et Dent's en suède gris

\$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin

\$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis.

Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à

35c. et 50c. la pr.

Combinaisons (corps et caleçons), pesant pour le printemps, en laine et cachemire de

\$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels

\$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Notre stock de chapeaux de paille et Panama est arrivé. Venez le voir. Nous avons ce qu'il y a de plus chic, à la dernière mode, prix très raisonnables.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

J.-B. SENEGAL,
MERCIER et CHAPÉLIER
Angle des rues Dalhousie et Rideau,
OTTAWA.
Téléphone : Rideau 2201.

La session fédérale

Nos lecteurs liront avec intérêt l'article surant de M. Georges Pelletier. On aura ainsi une excellente vue d'ensemble de ce qu'a été la session fédérale.

La session fédérale est close. Elle a duré près de cinq mois. Et les Communes ont tenu, pendant ce temps, 163 séances, dont une cinquantaine au moins employées à ne faire que des discours. Le travail parlementaire, cette année, a été des plus ternes. Par contre, certains projets de loi que le parlement a adoptés seront des plus lourds de conséquences pour le pays en général. Ainsi, le bill autorisant l'Etat à endosser de nouvelles valeurs du Nord-Canada, pour une somme de \$45,000,000, et établissant une sorte de société entre le Canada et Mackenzie et Mann. Mais des mesures de cette sorte sont d'un caractère si technique qu'elles attirent peu l'attention de la masse, et que leur adoption n'a pas choqué le peuple. Le retentissement qu'y ont eu la loi navale Laurier et la lutte faite autour du bill Borden, il y a un an à peine.

L'OEUVRE DE LA SESSION

Le programme de la session était assez chargé, sur les dernières semaines. Car cette session, comme toutes les autres qui l'ont précédée, s'est fait remarquer par le retard du ministère à soumettre aux Communes les projets de lois importants pour l'Etat. Les chefs des deux partis, à maintes reprises, ont déploré la coutume en vertu de laquelle les ministères saisissent les parlements de la législation la plus importante aux dernières heures de la session. Sur ce point, il y aurait une réforme considérable à accomplir, dans nos cercles parlementaires.

Au tout premier rang des bills adoptés pendant cette session-ci, il faut placer d'abord celui qui a trait au Nord-Canada, Mackenzie et Mann, les grands entrepreneurs de ce troisième transcontinental canadien, acculés à des embarras financiers, ont obtenu l'endossement de l'Etat pour la somme de 45 millions, en retour de certaines concessions, importantes, disent les opposants, M. Laurier a déclaré que si le Nord-Canada était réellement dans une situation financière difficile, le pays devrait lui prêter jusqu'à concurrence de deux ou trois fois le montant de 45 millions. Et il a admis que l'Etat devait aider au Nord-Canada. Mais il faut une enquête, ont dit certains de ses partisans, entre autres M. Ross, de Middlesex. La gauche a fait une lutte plutôt paisible, à cette mesure. Et le sénat, en majorité libérale, qui aurait pu prendre une attitude telle qu'il eût démontré la sincérité de l'opposition, a laissé le bill du Nord-Canada devenir loi. Il faut dire aussi que MM. Mackenzie et Mann ont entouré tous les parlementaires d'une cabale de toutes les minutes, et que la réussite du bill est due en grande partie au génie d'industrie de sir William Mackenzie, rompu à toutes les manœuvres des couleuvres.

Par ailleurs, le ministère a consenti un nouvel engagement de 16 millions au Grand-Tronc-Pacifique, afin qu'il puisse compléter sa voie ferrée dans la zone des Montagnes Rocheuses. L'Etat était ou n'était-il pas tenu de se porter ainsi garant des valeurs de cette compagnie? Le point n'est pas clair. Mais l'Etat l'a fait. Et ceci porte à 61 millions le total des charges acceptées par lui, à cette session-ci, pour le compte des deux transcontinentaux canadiens en cours de construction. De tels engagements, pris en pleine crise financière, démontrent que le pays s'est lancé à l'aveuglette dans une politique de voie ferrée qui complique la situation et la rendra incertaine pendant encore plusieurs années.

Au chapitre des chemins de fer aussi, la chambre a discuté longuement le rapport de Gutelius-Staunton sur l'administration de la commission chargée, par M. Laurier, de construire le Transcontinental National, de Winnipeg à Moncton. Les enquêteurs ont conclu à un gaspillage de 40 millions s'étendant sur une période de sept ans. Le coulage est-il réel ou fictif? Et s'il est réel, est-il aussi grand que le dit le rapport des enquêteurs? Il est assez difficile de l'établir à quelques milliers de piastres près; car, sur maints points, des différences d'opinion sur des questions d'ordre technique laissent flotter quelque incertitude autour des conclusions de MM. Gutelius et Staunton. Mais il faut admettre que, en confiant l'administration d'une aussi grande entreprise que celle du Transcontinental National à des personnes étrangères à la construction de voies ferrées, le ministère Laurier a commis une erreur de jugement telle qu'il s'est exposé aux reproches de la commission d'enquête. Et les fortunes faites par certains entrepreneurs et sous-traitants du Transcontinental National jettent du

louché sur maintes opérations de l'ancienne commission.

Si la session elle-même, dernière semaine, avait été celle des chemins de fer, quand les précédentes ont été celles de la marine, de la réciprocité commerciale et de la contribution à la défense impériale, il y a toutefois eu place pour la discussion de maints autres sujets. C'est ainsi que le parlement a adopté, il y a quelques semaines à peine, une loi sur la naturalisation, de portée considérable. Car elle portait à la naturalisation impériale des subalternes, à de certaines conditions de séjour et de qualifications plus exigeantes, et à bon droit, que celle de l'ancienne loi. Il faudra 5 ans de séjour dans les limites de l'Empire, dont un an au Canada et la connaissance raisonnable d'une des langues française ou anglaise pour devenir citoyen britannique. L'ancienne loi ne prévoyait que l'octroi de lettres de naturalisation à titre de citoyen canadien, lettres qui ne valaient rien, hors du Canada. Celles que le Secrétaire d'Etat accordera, sous l'empire de la nouvelle loi, calculées sur la loi impériale, vaudront par tout l'Empire britannique.

La milice et la marine canadienne ont aussi absorbé l'attention de notre parlement, aux dernières semaines de la session. Le budget de la milice, administré par M. Sam Hughes, est considérable; cette année, il dépassera les 12 millions. La masse de la députation libérale s'est plainte de ce gaspillage, commencé au temps de sir Frederick Borden, et qui prend des proportions de plus en plus grandes, chaque année. A droite aussi, plusieurs députés, moins loquaces que ceux de la gauche, toutefois, ont exprimé leur étonnement de l'accroissement hors de proportion de ce budget. Certains députés ont même proposé de le réduire de trois millions. Mais la chambre a passé outre et ratifié les dépenses prévues par le ministre de la Milice. Elle a aussi approuvé la dépense d'une somme d'argent assez élevée, pour l'organisation d'une réserve navale formée de volontaires qui devront servir, quand ils seront appelés par l'Etat, sur les navires canadiens, s'il y en a, et "sur les navires de la marine royale". Ceci entraîne la reconnaissance du principe que le Canada doit prendre part à la défense impériale, et à des guerres dans la déclaration desquelles il n'aura pas eu un seul mot à dire. La gauche a combattu quelque peu cette nouvelle incursion dans le domaine de la marine, mais elle n'a pas proposé la modification de cette politique; car elle est devenue partie sur l'ancienne loi de Laurier. On croit assez généralement que la formation de cette réserve navale est le premier pas fait par le ministère Borden dans la déclaration d'une politique navale permanente.

La Chambre a surplu, à délimité, à l'unanimité des voix, les nouvelles circonscriptions électorales et remanié les frontières des anciennes. Ceci s'est fait après un assez long travail, mené par une commission spéciale, dont le rapport est resté en suspens jusqu'aux dernières heures de la session. Il y a eu quelques divergences d'opinion, au sujet de certains districts électoraux, mais tout s'est finalement arrangé. Et le parlement a paru se départir des principes de la constitution en accordant à l'île du Prince-Edouard un minimum stable de 4 députés, aux Communes.

Pour le reste, le parlement a adopté plusieurs bills d'intérêt local, tandis que les Communes votèrent un budget de 200 millions pour l'exercice 1914-1915, et qu'elles réaffirmaient, par certaines modifications du tarif, et le refus de l'admission en franchise, au pays, des blés et farines des Etats-Unis, les principes protectionnistes du tarif canadien, principes qui remontent à la politique nationale formulée par sir John A. Macdonald, et son parti, en 1878.

CE QUE LE PARLEMENT A REFUSE DE FAIRE

Plusieurs mesures, soumises par le ministère Borden au parlement, ont subi des échecs non pas aux Communes, où le ministère a eu une majorité moyenne de 45 voix, mais au sénat, encore en assez grande partie libéral, et qui, depuis l'avènement de M. Borden au pouvoir, a barré la route à maints projets d'initiative ministérielle, dont le plus fameux est le bill de la contribution de 35 millions. A la dernière session, entre autres projets ainsi mis au rancart, par le sénat, il y en a deux, celui de la Farmer's Bank et celui de la réforme sénatoriale, au point de vue numérique. Le projet de renforcement des députés de la Banque Farmer, qui ont perdu \$1,200,000 dans cette institution, en déconfiture après quelques mois d'opération, a reçu l'approbation de la majorité ministérielle aux Communes, quoique certains députés aient rompu avec leur parti à ce propos. Mais au sénat, il a

Une préface de M. T. Chapais

M. Thomas Chapais a écrit la préface suivante pour le "Cantique du doux parler" de M. Gustave Zidler:

Nous avons moins à présenter au public le poète Gustave Zidler, déjà bien connu au-delà comme en deca de l'Océan, qu'à le saluer d'un hommage de sympathie admiration, et à le remercier, au nom du Canada, de l'oeuvre nouvelle qu'il veut bien nous dédier.

Pour les lecteurs français, M. G. Zidler est l'auteur justement apprécié de la "Terre divine", du "Livre de la Douce Vie", de "L'Ombrage des Oliviers", et de ses poèmes dénotant poignance et d'espoir vainqueur. "Pour retrouver l'Enfant", que lui dicta la douleur paternelle illuminée par la foi chrétienne. Pour les lecteurs canadiens, il est tout cela sans doute, mais aussi quelque chose de plus: l'auteur aimé des "Deux France", le héraut patriotique dont les chants émouvants ont fait vibrer les milliers d'auditeurs du mémorable Congrès de la langue française, tenu à Québec en l'été de 1912. Pour les uns et les autres, enfin, il est un poète de race, qui sait traduire en vers souples et musclés, en rythmes variés et choisis, les images éclatantes et précises, les pensées plus élevées et les sentiments plus nobles.

Nous devons cependant signaler l'attrayante et captivante singularité du présent recueil. Les vers qu'on va lire sont écrits par un Français. C'est un poète de France qui célèbre la "Revanche des Gaules", le "Français de Normandie", la "promette et rude étreinte" des barons français en la "Princesse d'Achaïe", le "Français de Roland", et celui de "Joiveville". C'est un poète français qui évoque "l'Hôtel de Rambouillet", les "heures immortelles, aussi dures que l'airain", de "Malherbe"; "les voables choisis" et "l'ample période" de "Balzac"; la "serbe de glorieux, cueilli dans la moisson des mots", de "Vaugelas"; la "voix tour à tour d'or, de cristal et d'airain" de "Bossuet"; la "phrase conquérante, à la souple harmonie", de "Chateaubriand". Mais n'est-ce pas un poète canadien qui fait revivre dans sa langue harmonieuse et forte le passé glorieux du Canada français; qui suit "dans un décor d'admirable nature, les noms du Découvreur sur des bords inconnus"; qui nous le montre agenouillé devant la Croix et jetant au Christ en syllabes de Français: "N'est-ce pas un poète canadien qui nous conduit en Acadie et nous introduit dans la compagnie du Bon Temps, où nous rencontrons Champlain, Hébert, le sire de Poutrincourt, et Lescarbot, l'ami des Muses, surtout lorsqu'elles s'appellent les "Muses de la Nouvelle France"? N'est-ce pas un poète canadien qui nous redit le martyre de "Jean de Brébeuf", l'apôtre à la fois doux et fort qui consacre à l'immortalité les dix-sept noms, "noms français, dans la gloire à jamais triomphants"; qui chante Marie de "l'Incarnation et Jeanne Mance, François de Lalbert et Frontenac, Jolliet et de l'Érville, Montcalm et Lévis; qui nous raconte en vers "l'aromant l'épopée de Carillon"; "que les siècles diront un miracle français"; N'est-ce pas un poète canadien qui, en quelques petits poèmes exquis, fait collaborer à la survivance et à la conservation nationales nos chères chansons populaires...

Nous avons donc ici deux poètes en un seul, ou mieux un poète à deux muses, la muse française et la muse canadienne, dont les inspirations se confondent et font de ce livre l'homme du verbe et de la vieillesse et de la France, respectivement au-delà des mers par tous les échos de la France Nouvelle.

Henri de Bornier, dans une oeuvre dramatique où les superbes alexandrins abondent, a écrit celui-ci, qui nous semble le plus beau de tous:

"ont homme à deux pays, le sien, et puis la France."
Ce vers admirable n'a nulle part été plus applaudi que dans le Canada français. C'est pour nous surtout qu'il est vrai et d'une réalité vivante. Et lorsqu'on nous le redit, nous sentons quelque chose s'émonvoir en nous. Ah! oui, nous avons deux pays: le nôtre, notre Canada où nous sommes pleins de gloire et à l'avenir plein de promesses; et puis la France, l'ancienne mère-patrie, séparée de nous par la nouvelle aliénation à laquelle nous sommes fidèles, et demeurée pourtant la patrie de nos intelligences et de nos coeurs. Mais pour quoi, en parlant de M. Zidler, ce vers si heureusement frappé nous est-il revenu à la mémoire? N'en voyez-vous pas la raison très évidente? C'est que notre cher poète a voulu le refaire à sa façon et prouver qu'un Français peut avoir aussi deux pays, le sien et puis le Canada.

Le sien! Cette France glorieuse et douce, accourable aux faibles et redoutable aux forts, missionnaire de la vérité et bouclier du droit; cette héroïque et rayonnante porteuze de flambeau, avec quelle admiration passionnée il suit les traces de son lumineux passage à travers les siècles, et avec quelle exultation filiale il prête l'oreille aux échos immortels dont son Verbe a rempli le monde! Tout le génie de la France revit en ce livre, que l'on ne peut feuilleter sans qu'il s'en échappe à chaque page des rayons de gloire française.

Et le Canada! Comment M. Zidler a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégresses, et le suivre, sans s'égarer, dans la complexité de ses vicissitudes nationales! On l'a dit, l'auteur de ces poèmes s'est fait une âme canadienne. Il s'est penché sur nos annales, il a compulsé nos chroniques; il a fait plus que les lire, il les a comprises, il en a absorbé la substance et l'esprit. Et enfin, ému jusqu'au fond de son coeur de poète et de patriote par la trilogie sublime de notre naissance, de notre croissance et de notre survivance, il nous a aimés.

Ce livre est un livre d'amour. Amour de la vieille France et du verbe prestigieux dont les nations ont reconnu la primauté glorieuse. Amour de la France Nouvelle, qui est une prolongation et une expansion de l'ancienne, et qui conserve à son doux parler une si large sphère d'influence et d'action sur la terre d'Amérique.

Devons-nous ajouter que, dans ce recueil, l'exécution est à la hauteur de l'inspiration! Partout le vers robuste et agile, majestueux ou rapide, allègre ou grave, traduit avec précision toutes les nuances de la pensée. L'oeuvre patriotique est doublée d'une oeuvre d'art.

C'est donc pour nous une joie et un honneur que de souhaiter, le premier, la bienvenue à ce livre au même temps français et canadien. Nous sommes assurés que dans les deux patries, dont il redit les gloires, il rencontrera l'accueil enthousiaste que mérite une haute conception, exprimée dans une langue harmonieuse et éloquent.

THOMAS CHAPAIS.
Québec, 9 janvier 1914.

—Pourquoi, demande quelqu'un à Calino, les Anglais écrivent-ils "esq" (esquire) après le nom des messieurs sur l'enveloppe des lettres.

—Mon Dieu! C'est bien simple, répond Calino. Les Anglais sont d'un tempérament très froid. Esq., ça veut dire "esquimaux".

Un des plus hideux courtisans de la cour de Louis XV vient de mourir.

On l'annonce au roi en disant: "Sire, X... vient de rendre son âme à Dieu."

—Je doute que Dieu l'ait acceptée, répond le monarque.

Le roi Louis-Philippe alla visiter le prince de Tall... diplomate célèbre, à son lit de mort.

—Comment allez-vous, prince? lui demanda-t-il.

—Ah! je souffre comme un damné.

—Quoi, déjà!

notre Canada où nous sommes pleins de gloire et à l'avenir plein de promesses; et puis la France, l'ancienne mère-patrie, séparée de nous par la nouvelle aliénation à laquelle nous sommes fidèles, et demeurée pourtant la patrie de nos intelligences et de nos coeurs. Mais pour quoi, en parlant de M. Zidler, ce vers si heureusement frappé nous est-il revenu à la mémoire? N'en voyez-vous pas la raison très évidente? C'est que notre cher poète a voulu le refaire à sa façon et prouver qu'un Français peut avoir aussi deux pays, le sien et puis le Canada.

Le sien! Cette France glorieuse et douce, accourable aux faibles et redoutable aux forts, missionnaire de la vérité et bouclier du droit; cette héroïque et rayonnante porteuze de flambeau, avec quelle admiration passionnée il suit les traces de son lumineux passage à travers les siècles, et avec quelle exultation filiale il prête l'oreille aux échos immortels dont son Verbe a rempli le monde! Tout le génie de la France revit en ce livre, que l'on ne peut feuilleter sans qu'il s'en échappe à chaque page des rayons de gloire française.

Et le Canada! Comment M. Zidler a-t-il pu se saturer ainsi de son histoire, s'inféoder ses traditions, pénétrer jusqu'au plus intime de son être, s'adapter à ses pensées, à ses douleurs, à ses allégresses, et le suivre, sans s'égarer, dans la complexité de ses vicissitudes nationales! On l'a dit, l'auteur de ces poèmes s'est fait une âme canadienne. Il s'est penché sur nos annales, il a compulsé nos chroniques; il a fait plus que les lire, il les a comprises, il en a absorbé la substance et l'esprit. Et enfin, ému jusqu'au fond de son coeur de poète et de patriote par la trilogie sublime de notre naissance, de notre croissance et de notre survivance, il nous a aimés.

Ce livre est un livre d'amour. Amour de la vieille France et du verbe prestigieux dont les nations ont reconnu la primauté glorieuse. Amour de la France Nouvelle, qui est une prolongation et une expansion de l'ancienne, et qui conserve à son doux parler une si large sphère d'influence et d'action sur la terre d'Amérique.

Devons-nous ajouter que, dans ce recueil, l'exécution est à la hauteur de l'inspiration! Partout le vers robuste et agile, majestueux ou rapide, allègre ou grave, traduit avec précision toutes les nuances de la pensée. L'oeuvre patriotique est doublée d'une oeuvre d'art.

C'est donc pour nous une joie et un honneur que de souhaiter, le premier, la bienvenue à ce livre au même temps français et canadien. Nous sommes assurés que dans les deux patries, dont il redit les gloires, il rencontrera l'accueil enthousiaste que mérite une haute conception, exprimée dans une langue harmonieuse et éloquent.

THOMAS CHAPAIS.
Québec, 9 janvier 1914.

—Pourquoi, demande quelqu'un à Calino, les Anglais écrivent-ils "esq" (esquire) après le nom des messieurs sur l'enveloppe des lettres.

—Mon Dieu! C'est bien simple, répond Calino. Les Anglais sont d'un tempérament très froid. Esq., ça veut dire "esquimaux".

Un des plus hideux courtisans de la cour de Louis XV vient de mourir.

On l'annonce au roi en disant: "Sire, X... vient de rendre son âme à Dieu."

—Je doute que Dieu l'ait acceptée, répond le monarque.

Le roi Louis-Philippe alla visiter le prince de Tall... diplomate célèbre, à son lit de mort.

—Comment allez-vous, prince? lui demanda-t-il.

—Ah! je souffre comme un damné.

—Quoi, déjà!

OFFRE SPECIALE

LUNETTES OU LORGNONS

POUR **\$2.50**

Cette offre est faite dans le but d'introduire mon ouvrage au public Canadien-Français d'Ottawa et des environs et pour prouver que je possède le meilleur bureau optique pour la vue en ville.

Souvenez-vous qu'avec mon atelier pour fabriquer je suis en état de vous donner un meilleur service et meilleur matériel que vous puissiez trouver ailleurs.

Ne retardez pas, venez de suite prendre avantage de cette grande offre.

L'Examen de la Vue Gratuit

Rappelez-vous bien du nom et de l'adresse.

A.-M. BELANGER

Spécialiste Optométriste.

26 RUE RIDEAU.

Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Binsky. Tél. Queen 6008.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances

Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie.

Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes.

93 rue George, Ottawa.
Téléphone : Rideau 1790

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapeteles, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la

LIBRAIRIE P. C. Guillaume

Angle des rues Sussex et York.

Téléphone : Queen 1635

J.-H. Brunet

Marchal-Ferrant

Rue VICTORIA, Coin MAISONNEUVE

Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course.

Une visite est sollicitée.

BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,550,000.
CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$23,923,738.39.

Notre Succursale de Paris

14 rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le chèque et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LEMOINE, gérant.

DAOUST, BELANGER & Co.

MARCHANDS DE BOIS, CHELSEA, P. Q.

Bois de construction et bois franc de toutes dimensions. Plancher Brute, Pin, Epinette, etc. 5,000 cordes de bois franc sec, de première qualité. Aussi bois mou de toutes sortes. 1,000 cordes de doses (plais) mélangées, à vendre à très bon marché.

DAOUST, BELANGER & Co., CHELSEA, P. Q.

22-5-4 st.

Cartes d'affaires.

Si vous avez besoin d'un piano! Achetes le fameux EVANS BROS.

J.-G. CHÉNIER, 220 rue Division, Ottawa.

Wm. J. LANDREVILLE, Entrepreneur de Pompes Funèbres, 401 rue Sparks.

Devlin & Ste Marie, 191 rue Principale, HULL, Que.

Docteur J.-E.-N. de Haitre, 401 rue Sparks.

Dr J. U. DeLisle, 374 Rue Rideau, Ottawa.

Dr. Eug. Quesnel, B. A., 374 Rue Rideau, Ottawa.

BOUTET & BELANGER, 52 RUE RIDEAU, OTTAWA.

Dr F. X. VALADE, 150 rue St-Patrick, OTTAWA.

Dr R. CHEVRIER, Spécialité: Chirurgie abdominale, 64 BALY OTTAWA.

Dr JOSAPHAT ISABELLE, 121 BREWERY, HULL.

Agences Fédérales Limitée, 292 Rue Dalhousie, Ottawa.

LA Cie GAUTHIER, Ltes, 239 St-Patrick, Ottawa.

Dr A. I. TELMOSSÉ, 60 rue York, Ottawa.

Abonnez-vous à la JUSTICE



FEUILLETON DE LA "JUSTICE" ROBERT LOZÉ Par Errol Bouchette

(Suite) Avez-vous jamais remarqué un homme s'acharnant contre quelque chose-tête chinoise. Il s'agit de placer certaines pièces de manière à reproduire un image qui est là, devant ses yeux.

Ainsi, dans ce paisible hameau, un souffle créateur avait passé. Sur la hauteur s'est dressée l'église qui bientôt devint dans la plaine un flot de richesses.

Et cette foule toujours grossissante, toujours plus affairée, est un puissant maéstro qui engouffre toutes les subsistances de la contrée.

Que de changements dans ce ravin isolé si solitaire! La nuit est tombée avant leur arrivée, mais tout est éclairé comme en plein jour par des multitudes de lumières électriques.

La, une lumière encore plus vive s'éveille le groupe joyeux qui se attend. C'est madame Lozé, entre Alice, Irène, Jeanne, la femme de Pierre, et aussi ainsi que le docteur de Gorgendière.

Dr F. X. VALADE, 150 rue St-Patrick, OTTAWA. Spécialité: Chirurgie abdominale. Heures de bureau: 2 à 4 p. m.

Dr R. CHEVRIER, Spécialité: Chirurgie abdominale. Heures de bureau: 2 à 4 p. m. 64 BALY OTTAWA. Téléphone: Rideau 796

Dr JOSAPHAT ISABELLE, 121 BREWERY, HULL. CONSULTATIONS: 9 à 10 a. m. - 2 à 4 p. m. - 7 à 8 p. m. 81 EUGALITES: Maladies des Enfants et de la Poau

Agences Fédérales Limitée, 292 Rue Dalhousie, Ottawa. Courtiers en Assurances et Immobilier. Agents pour Charbon Lackawanna. Bureaux: 292 Rue Dalhousie, Ottawa. 169 Rue Principale, Hull. Tel. Rideau 504. Queen 7788

LA Cie GAUTHIER, Ltes, 239 St-Patrick, Ottawa. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Enterrements. SERVICE D'AMBULANCE EN VOYAGES PRÉVUS. 239 St-Patrick. Téléphone: R. 504

Dr A. I. TELMOSSÉ, 60 rue York, Ottawa, Ont. Heures: Rés. R. 278. - Office R. 1022. Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada."

Abonnez-vous à la JUSTICE

Le maintien de la langue. Dans le Dénier, M. Jean Dumont dit ce qui suit, sous le titre: Le français et les dies de transport: "A force d'instances, on a réussi à obtenir des billets bilingues pour le transport des voyageurs."

L'homme heureux. Dans une récente livraison, M. J. Lussier, rédacteur de la Justice d'Holboke, parle comme suit de l'homme heureux: "Si j'eus vécu au temps de ce roi excentrique qui mettait à prime la chemise de l'homme heureux, savez-vous à quelle porte je serais allé frapper, dans l'espoir de dénicher l'oiseau rare? Je serais allé tout droit chez l'homme ouvrier."

Les droits du français. Le sous-secrétaire de la Ligue des Droits du français a communiqué aux journaux les commentaires suivants: "La Revue générale des Sciences (Paris), dans son numéro du 15 mai, nous apporte un compte rendu de la session du XIIe congrès géologique international, tenu l'été dernier au Canada."

Vous vous demandez souvent: Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons: LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable. Les ateliers de: LA JUSTICE

LA JUSTICE sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles. Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue Sussex, Ottawa. Téléphone: Rideau 736.

Ferronnerie à Bon Marché. Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant. Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50. Patins H. Boker—Au prix coûtant. Trainsaux, Hockeyes, Raquettes. Au prix du gros. Economisez, faites vos achats à notre magasin. McDOUGAL'S LIMITED 681 rue Sussex. Téléphone: Rideau 1022.

Vous vous demandez souvent: Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons: LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable. Les ateliers de: LA JUSTICE

LA JUSTICE sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles. Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue Sussex, Ottawa. Téléphone: Rideau 736.

Ferronnerie à Bon Marché. Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant. Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50. Patins H. Boker—Au prix coûtant. Trainsaux, Hockeyes, Raquettes. Au prix du gros. Economisez, faites vos achats à notre magasin. McDOUGAL'S LIMITED 681 rue Sussex. Téléphone: Rideau 1022.

Vous vous demandez souvent: Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons: LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable. Les ateliers de: LA JUSTICE

LA JUSTICE sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles. Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue Sussex, Ottawa. Téléphone: Rideau 736.

CHARBON. Nous en avons en quantité de toutes les grosseurs, et de qualité garantie. Faites-en l'essai, et vous n'en voudrez jamais d'autres. O'REILLY & BELANGER, Limited. 38 rue Sparks, Bâtiment de Russell. Tél.: Q. 861.

GARE AU POISON. Dans deux ans, la loi vous défendra l'usage des allumettes au bout empoisonné par le phosphore blanc. Mais d'ici-là, que devez-vous faire? N'achetez que les allumettes D'EDDY portant la marque SESQUI. Elles sont vierges, de tout poison et n'offrent ainsi aucun danger.

J. D. GRENIER, Le tailleur à la mode de la rue Dalhousie, peut rendre un morceau de tweed et vous en faire un bel HABILLEMENT ou un magnifique PALETOT qu'il vous vendra à 20 ou 25 pour cent meilleur marché que n'importe où ailleurs. C'est de sa part de la philanthropie qui vous fait faire de l'économie. 278 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. Téléphone: Rideau 957.

Canadian Northern Steamships Limited THE ROYAL LINE. La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide. Depart de Montreal Royal George le 30 juin. On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour Paris. Ateliers avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la sainte-Madeleine. S.-J. MONTGOMERY. RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE: QUEEN-3544

Vous vous demandez souvent: Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons: LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable. Les ateliers de: LA JUSTICE

LA JUSTICE sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles. Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue Sussex, Ottawa. Téléphone: Rideau 736.

Ferronnerie à Bon Marché. Ustensiles de Cuisine—en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant. Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50. Patins H. Boker—Au prix coûtant. Trainsaux, Hockeyes, Raquettes. Au prix du gros. Economisez, faites vos achats à notre magasin. McDOUGAL'S LIMITED 681 rue Sussex. Téléphone: Rideau 1022.

Vous vous demandez souvent: Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance? Nous vous répondons: LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable. Les ateliers de: LA JUSTICE

Trompeuse solution

VOICI COMMENT RAISONNENT les endormeurs salariés du Temps: "La diplomatie seule règlera la question bilingue. Et un règlement par voie de diplomatie ne pourra être effectué que par des amis du gouvernement. Eux seuls réussiront là où échouèrent les partisans de M. Rowell. Nous en avons eu déjà des preuves dans le passé. Il ne faut pas oublier que sir James Whitney fut le premier à donner aux Canadiens-français, un ministre que les libéraux leur avaient toujours refusé. Il ne faut pas que les Canadiens-français d'Ottawa oublient non plus que si, comme il est probable, l'honorable M. Réaume ne revient pas à Toronto, M. Napoléon Champagne est depuis longtemps désigné pour lui succéder."

Oh! la diplomatie, ou—pour parler avec de moins grands mots—la conciliation à outrance, l'aplatissement devant la tyrannie orangiste doit tout régler! Mais qu'a fait la diplomatie depuis 1911? Quel résultat peut-elle aujourd'hui montrer à son crédit? Et le Napoléon des diplomates, pourquoi ne répond-il pas, quand on lui demande ce qu'il a fait pour la cause française, depuis qu'il s'engraisse à Toronto?

Mor discours! mor discours! erie partout et à tout venant, M. Champagne. Sans doute M. Champagne a prononcé un long discours à Toronto. Mais le discours qu'il a débité en Chambre est-il bien celui qu'il a fourni ensuite aux journaux?...

Et ce fameux discours a-t-il même été composé par M. Champagne?... Voilà qu'on nous affirme que toute cette belle défense de nos droits a été conçue et écrite par un traducteur français au Sénat. Le nom de ce traducteur?... Nous avons une grosse envie de le dire, et nous serions heureux que M. Champagne nous demandât de nommer ce brave compatriote.

Mais peu importe. Le discours a eu beau être fait dans le fil, comme on dit, rien de rien n'en est sorti. Et tout s'est résumé, en ce qui concerne M. Champagne, à jeter de la poudre aux yeux de l'élément canadien-français d'Ontario—en d'autres termes, tout a passé en diplomatie.

En basant donc toute son argumentation sur une diplomatie qui ne nous a jamais rien rapporté, le Temps fait fausse route.

Mais ce n'est pas tout. Cette merveilleuse diplomatie repose sur un...

Si le gouvernement Whitney arrive au pouvoir, et si M. Champagne est élu, eh bien! nous emploierons la diplomatie, dit le Temps. Comme on le voit, la solution proposée par l'organe vire-capot est loin d'être sûre. Elle est plutôt problématique et voire même trompeuse.

Mais si le tyran est détrôné, et si M. Champagne est renvoyé chez lui, qu'est-ce que le Temps fera de sa diplomatie? Et ceci est dans l'ordre des choses très possibles en ce qui regarde M. Whitney. Quant à la déconfiture de M. Champagne, ce n'est plus qu'une question de savoir par combien de cents voix. Ce qu'il va pleurer sur le ministère entrevu! M. Champagne pourra aller se consoler avec M. Laverdure qui, lui aussi, aura la récompense de son vaste patriotisme, au soir du vingt-neuf juin prochain.

Il faut être sans égale pour rappeler, à la gloire de Whitney et à l'honneur des Canadiens-français, que M. Réaume a été ministre aux côtés du potentat. Dieu nous préserve d'avoir—dans les Cabinets futurs, rouges ou bleus—des ministres de la trempe de M. Réaume!

Il nous a trahis, comme l'Homme des trente deniers. Il a été, avant tout, servile... et diplomate. M. Réaume a fait en grand ce que M. Champagne a exécuté en petit. Et si le député d'Ottawa-Est—par miracle—prenait la place du Juif errant politique, nous aurions encore le même spectacle d'avachissement au ministère des Travaux Publics. On nous traiterait encore en diplomates!

Fallacieuse et hypothétique, la solution du Temps est, de plus, absurde et irréalisable. Il serait en effet de la dernière bêtise de vouloir croire plus longtemps à la bonne volonté du gouvernement Whitney, vis-à-vis le règlement de la question bilingue. Depuis trois ans, nous avons amoncelé des milliers de preuves à l'appui de cet avis. Le gouvernement est de mauvaise foi. Ceci est connu, comme on connaît aujourd'hui le patriotisme de tel président de la Saint-Jean-Baptiste, de tel ancien secrétaire de cette association, et de tels autres, décidés à tout avaler, depuis qu'ils ont une petite place d'officier rapporteur, ou qu'on leur a jeté un os quelconque à ronger.

On ne pourra, de plus, jamais réaliser ce rêve diplomatique. Sous un prétexte ou sous un autre, un féodalisme ou un féodalisme ceux qui voudront faire leurs petits Talleyrands. Pour une place de ministre ou pour les miettes de la table, l'on pliera le dos sous la férule diplomatique. Et après avoir été traité, l'on se fera valets!

Que le Temps ne vienne donc pas insinuer que nous parlons fanatisme, quand nous déclarons hautement ne pas vouloir plus longtemps ajouter foi aux promesses de ceux qui supportent Whitney et la clique orangiste. Les Canadiens-français qui ont un peu de cœur, et qui méritent le respect des traditions et de la langue au-dessus des questions de fromage et d'honneurs (!) politiques, ne peuvent être taxés de fanatisme, quand ils réclament ce qui leur est dû. Au point de vue logique et national, la conduite du Temps est tout simplement honteuse et démentie de bon sens. Au point de vue des gros sous, l'attitude du confère est sans aucun doute très explicable, encore que considérablement dégoûtante. Mais sous tout autre aspect, le Temps est illogique et anti-patriote.

Il fait l'oeuvre des ennemis de notre race et de nos croyances. Il est le Ganelon de l'armée. Ce sont là de grosses vérités, mais il est de notre devoir de les faire connaître.

Et si le Temps n'est pas satisfait de ce que nous lui disons aujourd'hui, nous pouvons soulever bien d'autres voiles, et raconter au public—dans le détail—les différentes péripéties de sa récente incubation. On verrait alors, en blanc et en noir, ce qui porte le nouveau perroquet à crier si fort: "Hourrah pour Champagne et gloire à Whitney!"

GLADIATOR.

Un ballon électoral

DANS LE BUT D'ENRAYER le courant anti-Whitney et de capter le vote franco-canadien, les journaux conservateurs ont lancé un énorme ballon électoral. On fait circuler la rumeur que M. Réaume, rejeté par la convention de Windsor, deviendrait lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario. Et, ainsi lancé dans les domaines de l'imagination, les endormeurs ministériels prétendent du même coup que M. Champagne recueillerait la succession de M. Réaume dans le ministère Whitney. Tout est échafaudage repose naturellement sur le fait que M. Whitney retournera au pouvoir, ce qui est loin d'être certain. Mais en supposant que le vieil autocrate veuille triompher, chaque coup de toutes ces belles déclarations ne sont en réalité que du bronzage d'élections.

Il est en effet moins que plausible qu'un Juif errant politique obtienne ainsi tout doucement l'un des postes les plus convoités par les Jaunes. Et ce M. Réaume, qui ne possède même pas la confiance des bleus de sa circonscription, ne sera sûrement pas choisi pour remplacer sir John Gilmour.

Quant à M. Champagne comme ministre, le problème offre encore moins de complications. Pour arriver au Cabinet, il faut ordinairement être élu, et M. Champagne ne sera plus député d'Ottawa-Est, le vingt-neuf juin prochain. On peut donc affirmer, sans crainte de se tromper, que M. Champagne a autant de chance de devenir lieutenant-gouverneur, que M. Réaume a de velléités de se trouver un jour député d'Ottawa-Est.

Nou, non! Tous les deux sont dans la soupe, et tous les deux y resteront!

Nouveau feuilleton

NOUS TERMINONS AVEC le présent numéro Robert Lutz d'Errol Bouchette. Comme nous tenons à continuer la série de nos feuilletons du terroir, la "Justice" commencera la semaine prochaine la publication d'un autre roman canadien. Nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier l'oeuvre excellente de Joseph Marmette: François de Bienville. Ce roman historique rappellera, dans un style de bon aloi, l'un des plus beaux épisodes de nos annales—le second siège de Québec. L'intrigue est des plus captivantes, et l'on s'attachera sûrement à la lecture de François de Bienville.

Imposante procession

DANS TOUT LE PAYS, les imposantes solennités de la Fête-Dieu ont été célébrées avec la splendeur liturgique accoutumée. Rien n'a été épargné à Ottawa et à Hull pour donner à cette sublime manifestation de la foi catholique tout l'éclat qu'elle mérite. Des milliers de personnes de tout âge et de toute condition ont suivi l'Hostie sainte à travers les rues pavées. Partout sur le parcours, la foule recueillie et agenouillée a rendu ses hommages au Dieu du Très Saint-Sacrement. Nulle autre religion ne peut offrir aux populations d'aussi réconfortants spectacles.

Et cette fête grandiose est sans contredit l'une des plus chères aux coeurs canadiens-français. Toujours on aime à la voir revenir et, si cette année plus que jamais, les mains suppliantes se sont tournées vers le Dieu des Forts. A la suite des persécutions auxquelles nos croyances sont en butte, l'on a imploré plus ardemment encore le Maître de toute justice de faire triompher la grande cause catholique et française en Ontario. Espérons que les vœux de la multitude seront exaucés.

Reprise de "Christophe Colomb" à Hull

Nous aurons le plaisir, le soir de la Saint-Jean-Baptiste, d'entendre, au Parc Royal, l'ode symphonique de Félicien David, "Christophe Colomb", qui a été chantée à Ottawa dernièrement avec un si grand succès. Ce chef-d'oeuvre de musique française nous intéresse, Canadiens-français, non seulement au point de vue musical, mais aussi comme drame historique. Il nous raconte, par des sons, les durs et des choeurs pleins de charme et de vivacité, la découverte du nouveau monde, de que nous habitons maintenant et qui n'était jusqu'alors qu'un rêve, qu'une probabilité.

Le chant qui nous décrit cette épopée du grand Christophe Colomb est accompagné d'une musique descriptive qui nous fait espérer, craindre et triompher tour à tour avec les héros et ses compagnons, et nous tient tout le temps intéressés au plus haut degré. Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle à nos lecteurs, qui tous pourront profiter de cette occasion pour entendre ce magnifique drame musical. Les prix d'entrée sont à la portée de tous, c'est-à-dire de 15 et 25 centimes; 35 et 50 centimes pour les sièges réservés. (Voir l'annonce plus détaillée dans la "Justice".) Allons en foule entendre ce superbe concert, mercredi soir, le 24 juin prochain.

Collation des Grades à l'Université d'Ottawa

I.—Licencié en Théologie.—Rév. Alphons Leclere, O.M.I., Ottawa, Ont. II.—Docteur en Droit.—Vincent P. Burke, Saint-Jean, Terrebonne, Ont. III.—Licencié en Philosophie.—Rév. Thomas Kennedy, O.M.I., Ottawa, Ont.; Ralph-C. Lahaie, Cheboygan, Mich.; Lawrence Landriau, Ottawa, Ont.; Rév. François Plishech, O.M.I., Ottawa, Ont. IV.—Bacheliers en Philosophie.—Arthur Bilodeau, O.M.I., Ottawa, Ont.; Joseph Bonhomme, O.M.I., Ottawa, Ont.; Louis de la Durantaye, Ottawa, Ont.; J.-Leonard Duffy, Cornwall, Ont.; Joseph-E. Gravelle, Renfrew, Ont.; Louis-J. Guillet, Ottawa, Ont.; Léon Nadeau, O.M.I., Ottawa, Ont.; John Sullivan, Quilly, Ont. V.—Maîtres de Sciences.—Charles-E. Vadner, Salt Lake, Utah.

VI.—Bacheliers en Arts.—Thodore-J. Kelly, Renfrew, Ont.; John-A. Tallon, Cornwall, Ont.; Leo-W. Kelly, Ottawa, Ont.; Aubrey-T. Maher, Eganville, Ont.; John-J. Ross, Ottawa, Ont.; Alexander-L. Cameron, Alexandria, Ont.; John-J. Power, Marysville, Ont.; Winfield Hackett, Stantestad, Qué.; Ralph-C. Lahaie, Cheboygan, Mich.; Joseph-W. Perron, Ottawa, Ont.; Albert Gilligan, Watertown, N. Y. VII.—Bacheliers en Lettres.—John-J. McNally, Bryson, Qué.; Philippe Dubois, Hawkesbury, Ont.; Lawrence Landriau, Ottawa, Ont.

EXAMEN INTERMEDIAIRE PAR ORDRE DE MERITE: Cours français.—Joseph Sauvé, Ottawa, Ont.; Joseph-A. Toupin, L'Acadie, Qué.; Raoul Guibord, Clarence Creek, Ont.; François-E. Bélanger, Nashua, N. H.; Joseph-Henri Belleau, Ottawa, Ont.; J.-Philippe Dubois, Hawkesbury, Ont.; J.-Edouard Jeannotte, Montréal, Qué. Cours anglais.—William-A. Hayden, Ottawa, Ont.; Raymond-J. Fogarty, Kyle Killen, Tipperary, Irelande; James-C. O'Keefe, Vernon, B.C.; Joseph Lapensée, Plantagenet, Ont.; George-E. Brennan, Ottawa, Ont.; John-A. Grace, Ottawa, Ont.; Francis-L. Murphy, Seaforth, Ont.; Cornelius-C. Sullivan, Arnprior, Ont.; John-C. Robillard, Ottawa, Ont.; Michael-J. Mulvihill, Arnprior, Ont.; Thomas J. Hunt, Mount St. Patrick, Ont.; Robert-J. O'Reilly, Ottawa, Ont.; Elwood-J. McNally, Bryson, Ont.; Ambrose-J. Unger, Ottawa, Ont.; Lawrence-A. Landriau, Ottawa, Ont.; Cornelius-A. Mulvihill, Arnprior, Ont.; John-A. Tallon, Cornwall, Ont.; Alexander-A. Cameron, Alexandria, Ont.; Herbert-A. Fallon, Huntingdon, Ont.

EXAMEN D'IMMATICULATION PAR ORDRE DE MERITE: Cours français.—Joseph-E. Perron, Hull, Qué.; Jean Genest, Ottawa, Ont.; Irène-R. Lampron, Manchester, N.H.; Joseph-A. Normand, Québec, Qué.; Joseph-D. Ducharme, Montréal, Qué.; Henri-S. St-Denis, Ottawa, Ont.; Joseph-L. Paquette, Trois-Rivières, Qué.; Albert-N. Lynch, L'Épiphanie, Qué.; Joseph-R. Beauparlant, Hull, Qué.; Joseph-B. E. Bigras, Ottawa, Ont.; A.-François Binet, Hull, Qué.; Ernest-L. Lévesque, Sturgeon Falls, Ont.; Louis-L. Dupuis, St-Raphaël, Qué.; Georges-H. Ouellette, St-Léonard, Qué.; Joseph-S. Vincent, Ottawa, Ont.; Joseph-P. Poirier, St-Célestin, Qué.; Louis-R. Drapeau, Manchester, N.H.; Zéphirin-A. Poitras, Ottawa, Ont.; J.-Philippe Dubois, Hawkesbury, Ont.; Laurent-W. Genest, Ottawa, Ont.; Joseph-S. Plouffe, Ottawa, Ont.; Albini Jeannotte, Montréal, Qué. Cours anglais.—Cornelius McDougall, Glen Robertson, Ont.; Stevens Ryan, Brunelle, Ont.; Michael Fogarty, Kyle Killen, Tipperary, Irelande; William Smith, Greenfield, Ont.; James-W. Pagan, Ottawa, Ont.; Edward-P. McCool, North Bay, Ont.; Matthew-R. Robillard, Ottawa, Ont.; Joseph-D. Lanthier, Ottawa, Ont.; Lawrence McCaffrey, Ormstown, Qué.; James-P. Burke, Ottawa, Ont.; Donald-H. O'Brien, Ottawa, Ont.; Thomas-E. Foley, Prince Albert, Sask.; John-A. Howard, Ottawa, Ont.; Anthony-H. Duckett, Montréal, Qué.; Joseph-M. Murphy, New York, N.Y.; John-A.-P. Cahay, Arrowhead, R.C.; John-H. Behan, Pembroke, Ont.; James-J. Roche, Ottawa, Ont.; John-A. New, Peterborough, Ont.; Gordon McIntosh, Cornwall, Ont.; John-T. M. Whalen, Ottawa, Ont.; Michael-A. Cannon, Ennismore, Ont.; Vincent-P. Heenehy, Ottawa, Ont.; James-H. O'Grady, Ottawa, Ont.; John-T. Cunningham, Ottawa, Ont.; Joseph-P. Gillis, Ottawa, Ont.; Francis-Lavallée, Morinville, Alta.; Francis-C. Quinlan, Ennismore, Ont.; Lawrence-L. McNally, Cambell's Bay, Ont.; Harold-J. Burns, Ottawa, Ont.; Charles-H. Kehoe, Ottawa, Ont.; Anthony-R. Freeland, Ottawa, Ont.; J.-Lawrence Cleary, Ottawa, Ont.; George-W. Laing, Berlin, Ont.; William-S. Chartrand, Ottawa, Ont.; Joseph-P. O'Leary, Bracebridge, Ont.; Joseph-P. Gillis, Ottawa, Ont.; W.-U. Dolan, Ottawa, Ont.; Michael-F. Pilleau, Butler, Pa.; James-A. Shea, (externe), Ottawa, Ont.

Convent de la rue Rideau.—Mary-Ruth Quain, Cathleen O'Donnell, Mary-Lauretta Dolan, Stella-M. Lally, Mary-Kathleen McEvoy, Ottawa, Ont. Convent de la rue Gloucester.—Mary-Elizabeth-E. Roughsedge, Alexina-J. Corbell, Constance-A. Thomas, Isabelle Fletcher, Oshorn Alice, Mary-Marguerite Murphy, Alice Gravelle, Mary-Martina Keilly, Ottawa, Ont.

UNIVERSITE D'OTTAWA COURS COMMERCIAL: Diplômes de seconde classe.—John-Vincent Noonan, Stanleyville, Ont.; Howard Arm, ont. Ottawa, Ont.; F.-X. Beaulieu, St-Laurent, Qué.; Léopold O'Reilly, Ottawa, Ont. Certificats d'entrée.—Léopold Berthiaume, Ottawa, Ont.; Thomas Shields, Dickinson Landing, Ont.; Oscar Bélanger, Hull, Qué.; Joseph O'Grady, Ottawa, Ont.; René Robillard, Ottawa, Ont.; Joseph Dolan, Ottawa, Ont.; Wilfrid Landry, Crisler, Ont.; Antonio Leberge, Montmagny, Qué.; Percy Sévigny, Ottawa, Ont.; George Brown, Ottawa, Ont.; John Lague, Rivière Desert, Qué.; John Fagan, Ottawa, Ont.; Idége Touchette, Ottawa, Ont.; Michael Mears, Ottawa, Ont.; Henri Gauthier, Ottawa, Ont.; Hector Mallette, Ottawa, Ont.; Edgar Mallette, Ottawa, Ont.; Wilfrid Gravel, Prescott, Ont.; Omer St-François, Montréal, Québec.

Quatre candidats

Assurément tout le monde veut être député. Le comité de Prescott se vante le luxe d'avoir quatre candidats. Malgré le choix de M. Georges Pharaud, de l'Original, voilà que M. le Dr Derby, de Plantagenet, prétend braver les décisions de l'Association conservatrice, et se présenter sous des couleurs indépendantes.

Si l'on ajoute à ces deux premiers aspirants les deux candidats libéraux, MM. Sénécal et Évaurel, on arrive au quatorz. Il est cependant une chose bien certaine, c'est que tous ces postulants ne seront pas élus. Et dire que quelques grincheux osent encore prétendre que nos contemporains manquent d'esprit civique!

Centenaire

L'Association canadienne du Centenaire de la Fête-Dieu vient de nous faire parvenir une nouvelle circulaire, dans laquelle on lit l'avant-propos suivant: "Le mouvement produit pour la célébration des cent années de paix entre l'Empire Britannique et les États-Unis s'est rapidement manifesté au Canada, dans la Grande Bretagne et aux États-Unis, et ceci indique clairement que les fêtes publiques qui auront lieu en 1915, auront un plein succès et seront d'un grand poids dans la cause de la paix internationale. Depuis la formation de l'association canadienne du centenaire de la paix en 1912, quatre circulaires ont été publiées. Le No. 1 contenait, avec une copie de la notice convoquant à une première assemblée qui fut tenue à Ottawa le 4 juin 1912, les noms des membres du comité général nommés à cette réunion. Le No. 2 donnait un sommaire des propositions soumises à l'association par un grand nombre de Canadiens marquants et dont plusieurs avaient été incorporées dans le programme général. Le No. 3 contenait le rapport d'une réunion du Comité général tenue le 11 février 1913; et le No. 4 établissait les propositions détaillées passées à une conférence tenue en mai 1913 à New-York et à laquelle les représentants de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de Terre-Neuve, de la ville de Gand, des États-Unis et du Canada, étaient présents. Depuis la publication de cette dernière circulaire, un grand travail d'organisation a été accompli; et au Canada et aux États-Unis, un grand nombre de centres, dans lesquels la célébration doit avoir lieu, ont été désignés. De plus, en remarque une grande augmentation parmi le nombre des membres de l'Association, et il semble à propos non seulement de faire part du progrès, mais de nommer ceux qui sont entrés dans les rangs. Les propositions générales émises par les comités réunis comprennent quatre points principaux: 1. Erection des monuments et autres souvenirs commémoratifs de longue durée. 2. Services d'actions de grâces dans les églises. 3. Propagande éducative dans les écoles et les universités. 4. Réjouissances publiques dans certains centres."

Pour samedi et la semaine prochaine chez Carrière. Valeurs exceptionnelles et marchandises de haute qualité. Broderie, sur, mousseline ou lawn, largeur 45 pouces à 54 pouces, valeur \$1.00 et \$1.25, réduite à 79c. Robes de maison, grande variété de patrons, de toutes grandeurs, valeur \$1.75, réduites à \$1.39. Robes pour enfants, de 2 ans à 14 ans, valeurs de 75c à \$1.25, réduites à 49c. M. CARRIERE, 53 61 rue Principale, Hull.

La St-Jean Baptiste à Hull Reprise de l'ode symphonique "Christophe Colomb" Au parc Royal, Hull, Mercredi, le 24 juin 1914. Sous le patronage de Lady Laurier, de Madame F.-A. Gendron et de Madame la Mairesse de Hull. Par un chœur de 200 voix avec orchestre à cordes. Sous la direction de M. Chas.-J. Charlebois. Solistes: CHRISTOPHE COLOMB... Mons. Geo. Arloun ELVIRE... Madame N.-M. Mathé LA MERE INDIENNE... Madame Laura Burns FERNAND... Mons. Edgar Bédard LE MARINIER... Mons. Rodolphe Guibord LE MOUSSE... Mons. Delval Richard. Prix d'entrée 15 cts. Sièges réservés 50, 35 et 25 cts. Plan de la salle à la pharmacie Farley, Hull, et chez J.-B. Sénécal, coin des rues Rideau et Dalhousie, Ottawa.

Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull. Tout le monde aime à avoir une belle chambre à coucher. C'EST moins le prix qu'un bon choix qui vous donnera une belle chambre à coucher. Lorsque vous voulez trouver en présence d'un grand assortiment de meubles de chambre à coucher, ne choisissez pas à la hâte, prenez votre temps et choisissez le mieux possible. Si vous le pouvez apportez avec vous la grandeur de l'appartement à meubler afin que le vendeur puisse vous guider dans le choix des meubles qu'il vous faut acheter. L'acajou poli, l'ébène piquée et le merisier vont très bien avec une couchette en cuivre fini brillant. Une couchette en cuivre fini latin est préférable avec des meubles en noyer cirassé, acajou mat, chêne ou noyer satin. Vous trouverez tous ces assortiments à notre grand magasin de meubles et fournitures de maison. Venez lundi, le 22, et il vous sera donné de voir et d'examiner le plus complet et le plus bel étalage de meubles de chambre à coucher de Hull et d'Ottawa. Venez de bonne heure! Evitez la foule! JOS. PAQUIN, Au Fant Interprovincial, Téléphone: Queen 7339.